



ABG-LAC

ACADÉMIE DE LA
BONNE GOUVERNANCE
ET DU LEADERSHIP
ANTI-CORRUPTION

FORMATION SUR LA CONFORMITÉ ANTI-CORRUPTION

Pour les entreprises privées et publiques



**22 – 25
SEPT. 2025**



YAMOOUSSOUKRO
FONDATION
FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

AGENDA DE LA FORMATION

www.academie.habg.ci

Jour 1 – Lundi 22 septembre

Heure	Session
9.00 – 9.15	Accueil et enregistrement des participants
9.15 – 9.45	Cérémonie d'ouverture Allocution de bienvenue, Directeur de Cabinet de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), Prof. Patrick Benoit M.GBAKOU <i>Visionnage du Film institutionnel de l'Académie de la Bonne Gouvernance et du leadership anti-corruption</i> Allocution de la Directrice du Programme d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones phase2 - PAGOF2, Mme Nicole NKOA Allocution du Secrétaire Général du Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP), Dr Philippe N'DRI Intervention de l'Agence Française Anti-corruption, Dr. Antoine ULLESTAD Chargé de mission auprès de la directrice, responsable de l'action européenne et internationale Témoignage d'une PME Bénéficiaire du Projet BM mis en œuvre par EUROCHAM (partage d'expérience et les retombées du projet et appel à adhérer au Projet de Renforcement des dispositifs de conformité) Discours d'ouverture du Président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), M. Epiphane ZORO Bi Ballo
9.45 – 10.00	Photo de groupe
10.00 – 11.00	Le cadre national de prévention et de lutte contre la corruption <i>Présentation portant sur les fondements juridiques ivoiriens en matière de prévention et de répression de la corruption, la Stratégie Nationale de lutte contre la corruption (2024-2028) et panorama des institutions ivoiriennes compétentes en matière de lutte contre la corruption. Quelques mots sur l'importance de la coopération entre le secteur privé et les autorités ivoiriennes de détection et de répression de la corruption.</i> M. Jacques III ACHIAOU, Directeur de la Sensibilisation et de l'Éducation à la HABG Mme. Régina Tiensbandé BANDÉ, Coordinatrice de l'Académie de la Bonne Gouvernance et du Leadership Anti-corruption

11.00 – 11.30	Pause-café
11.30 – 12.30	Le cadre national de prévention et de lutte contre la corruption (suite) <i>Présentation portant sur les fondements juridiques ivoiriens en matière de prévention et de répression de la corruption, la Stratégie Nationale de lutte contre la corruption (2024-2028) et panorama des institutions ivoiriennes compétentes en matière de lutte contre la corruption. Quelques mots sur l'importance de la coopération entre le secteur privé et les autorités ivoiriennes de détection et de répression de la corruption.</i> M. Jacques III ACHIAOU, Directeur de la Sensibilisation et de l'Éducation, HABG Mme. Régina Tiensbandé BANDÉ, Coordinatrice de l'Académie de la Bonne Gouvernance et du Leadership Anti-corruption (ABG-LAC)
12.30 – 13.30	Déjeuner
13.30 – 15.00	Mettre en place des politiques et mécanismes internes de lutte contre la corruption : les avantages pour les entreprises <i>Présentation des conséquences autres que pénales pour l'entreprise et des impacts de la corruption. Les bénéfices liés à la mise en place, par les acteurs économiques, de cadres renforcés de prévention de la corruption : avantage concurrentiel, développement économique et protection contre les poursuites judiciaires. L'importance de l'engagement de l'instance dirigeante et de la bonne gouvernance.</i> <i>Présentation du référentiel français en matière de lutte contre la corruption – le cadre de la loi Sapin II</i> Dr Vincent BILÉ , Directeur du Contentieux et de la Conciliation à l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP) Bolly PHUM Adjoint à la cheffe du département du contrôle des acteurs économiques, AFA et Dr Antoine ULLESTAD, Adjoint à la cheffe du département du contrôle des acteurs économiques, AFA Serges PINCHART, Eurocham

15.00 – 15.30	Pause-café
15.30 – 16.00	Mettre en place des politiques et mécanismes internes de lutte contre la corruption : les avantages pour les entreprises (suite) <i>Discussion</i> Dr Vincent BILÉ, Directeur du Contentieux et de la Conciliation à l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP) Bolly PHUM Adjoint à la cheffe du département du contrôle des acteurs économiques, AFA et Dr Antoine ULLESTAD, Chargé de mission auprès de la directrice, responsable de l'action européenne et internationale , AFA Serges PINCHART, Eurocham

Jour 2 – Mardi 23 septembre (identification des risques)

Heure	Session
9.00 – 10.30	Entreprises - Commande publique : Bonne gouvernance et lutte contre la corruption - <i>Ethique et déontologie dans la commande publique,</i> - <i>Sanctions aux violations de la réglementation de la commande publique.</i> Dr Vincent BILÉ , Directeur du Contentieux et de la Conciliation à l’Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP)
10.30 – 11.00	Pause-café
11.00 – 12.30	Entreprises et Commande publique (Suite) Etudes de cas <i>Atelier 1 : Entreprises privées : 2 sous-groupes</i> <i>Experts :Mme. Régina Tiensbandé BANDÉ, Coordinatrice de l’Académie de la Bonne Gouvernance et du Leadership Anti-corruption et Dr Vincent BILÉ</i> Directeur du Contentieux et de la Conciliation à l’Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP) <i>Atelier 2 : Entreprises publiques : 2 sous-groupes</i> <i>Experts : M. Jacques III ACHIAOU, Directeur de la Sensibilisation et de l’Éducation HABG et Bolly PHUM, Adjoint à la cheffe du département du contrôle des acteurs économiques, AFA</i>

12.30 – 13.30	Déjeuner
13.30– 14.30	Restitution et échanges autour des ateliers <i>Restitution des résultats de l'étude de cas, en plénière.</i>
14.30–16.30	Introduction à la cartographie des risques et présentation de sa méthodologie <i>Bref rappel du cadre français et de la place de la cartographie des risques dans notre dispositif (Sapin II, art. 17, 8 mesures, recommandations et piliers). Présentation des objectifs de la cartographie.</i> <i>Présentation des 5 étapes + 1 de la mise en œuvre d'une cartographie. Retour sur les bonnes/mauvaises pratiques identifiées par l'AFA lors de ses contrôles.</i> Bolly PHUM , Adjoint à la cheffe du département du contrôle des acteurs économiques, AFA Flore PIERRE-MICHEL , Agence française anticorruption. Ministère de l'économie et des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. Conseillère conformité anticorruption. Sous-direction des acteurs économiques

Jour 3 – Mercredi 24 septembre (mesures de prévention)

Heure	Session
9.00 – 10.30	Entreprises - Commande publique : Bonne gouvernance et lutte contre la corruption - <i>Ethique et déontologie dans la commande publique,</i> - <i>Sanctions aux violations de la réglementation de la commande publique.</i> Dr Vincent BILÉ , Directeur du Contentieux et de la Conciliation à l’Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP)
10.30 – 11.00	Pause-café
11.00 – 12.30	Entreprises et Commande publique (Suite) Etudes de cas <i>Atelier 1 : Entreprises privées : 2 sous-groupes</i> <i>Experts :Mme. Régina Tiensbandé BANDÉ, Coordinatrice de l’Académie de la Bonne Gouvernance et du Leadership Anti-corruption et Dr Vincent BILÉ</i> Directeur du Contentieux et de la Conciliation à l’Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP) <i>Atelier 2 : Entreprises publiques : 2 sous-groupes</i> <i>Experts : M. Jacques III ACHIAOU, Directeur de la Sensibilisation et de l’Éducation HABG et Bolly PHUM, Adjoint à la cheffe du département du contrôle des acteurs économiques, AFA</i>

12.30 – 13.30	Déjeuner
13.30– 14.30	Restitution et échanges autour des ateliers <i>Restitution des résultats de l'étude de cas, en plénière.</i>
14.30–16.30	Introduction à la cartographie des risques et présentation de sa méthodologie <i>Bref rappel du cadre français et de la place de la cartographie des risques dans notre dispositif (Sapin II, art. 17, 8 mesures, recommandations et piliers). Présentation des objectifs de la cartographie.</i> <i>Présentation des 5 étapes + 1 de la mise en œuvre d'une cartographie. Retour sur les bonnes/mauvaises pratiques identifiées par l'AFA lors de ses contrôles.</i> Bolly PHUM, Adjoint à la cheffe du département du contrôle des acteurs économiques, AFA Flore PIERRE-MICHEL, Agence française anticorruption. Ministère de l'économie et des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. Conseillère conformité anticorruption. Sous-direction des acteurs économiques

Jour 4 – Jeudi 25 septembre (Mise en place de dispositif conformité anti-corruption)

Heure	Session
9.00 – 10.30	Rappels et présentation du contrôle interne <i>Un bref rappel sera fait sur les mesures étudiée la veille (code de conduite et politiques annexes), avant de discuter du contrôle interne et de mener un cas pratique avec les participants.</i> Bolly PHUM, Agence française anticorruption. Ministère de l'économie et des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. Conseillère conformité anticorruption. Sous-direction des acteurs économiques Flore PIERRE-MICHEL, Agence française anticorruption. Ministère de l'économie et des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. Conseillère conformité anticorruption. Sous-direction des acteurs économiques <i>Atelier 1 : Entreprises privées</i> Experts : Bolly PHUM Agence française anticorruption. Ministère de l'économie et des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. Conseillère conformité anticorruption. Sous-direction des acteurs économiques et Flore PIERRE-MICHEL Agence française anticorruption. Ministère de l'économie et des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. Conseillère conformité anticorruption. Sous-direction des acteurs économiques , AFA- Régina BANDÉ Coordinatrice de l'Académie de la Bonne Gouvernance et du Leadership Anti-corruption <i>Atelier 2 : Entreprises publiques</i> Experts : Dr Vincent BILÉ, ARCOP M. Jacques III ACHIAOU, Directeur de la Sensibilisation et de l'Éducation, HABG
10.30 – 11.00	Pause-café
11.00 – 12.30	Contrôle interne : restitution du cas pratique et échanges. <i>Restitution en plénière des résultats du cas pratique.</i> Bolly PHUM, Agence française anticorruption. Ministère de l'économie et des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. Conseillère conformité anticorruption. Sous-direction des acteurs économiques Dr. Antoine ULLESTAD, Chargé de mission auprès de la directrice, responsable de l'action européenne et internationale , AFA

12.30 – 13.30	Pause déjeuner
13.30 – 15.00	Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) dans les entreprises Mme. Régina Tiensbandé BANDÉ, Coordinatrice de l'Académie de la Bonne Gouvernance et du Leadership Anti-corruption Dr Vincent BILÉ, Directeur du Contentieux et de la Conciliation à l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP)
15.00 – 15.30	Pause-café
15.30 – 16.30	Opérationnaliser la prévention de la corruption : initier le changement interne <i>Les participants seront invités, en groupes de travail restreints, à formuler des actions concrètes pouvant être mises en œuvre au sein de leurs entreprises, afin d'implémenter les thématiques de cette formation.</i> <i>Les experts animeront ces sessions en proposant deux approches : des actions à court terme, facilement réalisables en interne ; et celles moyen terme, pour lesquelles des projets/initiatives collaboratives en interne sont nécessaires.</i> Dr Vincent BILÉ, Directeur du Contentieux et de la Conciliation à l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP) M. Jacques III ACHIAOU, Directeur de la Sensibilisation et de l'Éducation, HABG Mme. Régina Tiensbandé BANDÉ, Coordinatrice de l'Académie de la Bonne Gouvernance et du Leadership Anti-corruption Serge PINCHART, EUROCHAM Flore PIERRE-MICHEL, Agence française anticorruption. Ministère de l'économie et des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. Conseillère conformité anticorruption. Sous-direction des acteurs économiques Dr. Antoine ULLESTAD, Chargé de mission auprès de la directrice, responsable de l'action européenne et internationale , AFA Bolly PHUM, Agence française anticorruption. Ministère de l'économie et des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. Conseillère conformité anticorruption. Sous-direction des acteurs économiques

16.30-17.00	Cérémonie Clôture + remise des certificats Rapport synthèse de la formation ,M. Maximin DOH, rapporteur officiel <i>Visionnage du Photo book</i> <i>Intervention de l'Agence Française Anti-corruption, Dr. Antoine ULLESTAD</i> Chargé de mission auprès de la directrice, responsable de l'action européenne et internationale Remise des certificats <i>Discours de clôture du Président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), Prononcé par le Directeur Cabinet Prof . Patrick Benoit M.G-BAKOU</i> <i>Photo de groupe</i>
---------------------------	---